Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Succession et société

Par Juris

Bonjour,
En 2005, mon père est mis en cause sur un chantier de son entreprise individuelle par un client,en 2009 mon père décède.
En 2011, l'assureur de mon père assigne la succession en intervention forcée.
En 2014, l'assurance est condamné à nous garantir, elle fait appel et en 2017 , nous sommes condamner à payer.
Aujourd'hui est lancée une procédure de médiation juridique.
Je me viens de me rappeler hier que en 2008, mon père avait vendu le fonds artisanal avec passif et actif et donc l'assureur aurait dû assigner la société
Est ce possible d annuler la procédure et les jugements ?
Puis je être mise en cause pour cet oubli d'information pendant la procédure , sachant que la société est liquidée depuis 2019.
Cordialement